

# L'ÉCHO DES NÉGOS

## DEPUIS L'ANNONCE DE L'ENTENTE DE PRINCIPE DU 23 FÉVRIER 2024...

En date du 7 mai 2024, le comité de négociation a remis au gouvernement l'ensemble des commentaires et demande de correction afin que les textes représentent l'esprit de l'entente de principe. Malheureusement, la grande majorité des textes demandaient une correction.

À ce jour, la partie patronale n'est revenue que sur certaines demandes de modifications et il demeure des enjeux majeurs sur les textes proposés par celle-ci. Le comité de négociation est donc toujours en attente des explications de l'employeur sur le refus de respecter certaines clauses négociées et qui fait partie intégrante de notre entente de principe.

Malgré la lenteur des travaux de la partie patronale, notre volonté est de poursuivre les efforts et les suivis serrés afin de pouvoir finalement signer le contrat de travail avant la période estivale. Plusieurs rencontres sont actuellement prévues à notre calendrier, nous poursuivrons nos représentations à tous les niveaux afin de faire respecter ce qui a été négocié.

---

### PASSONS À L'ACTION

Alors que nos organisations syndicales œuvrent dans l'objectif de rendre cet argent à leurs membres le plus rapidement possible, le gouvernement n'en fait pas autant. Aidez-nous à maintenir la pression, disons aux ministres qu'il faut accélérer le pas.

☞ Allez signer la lettre mise en ligne récemment.

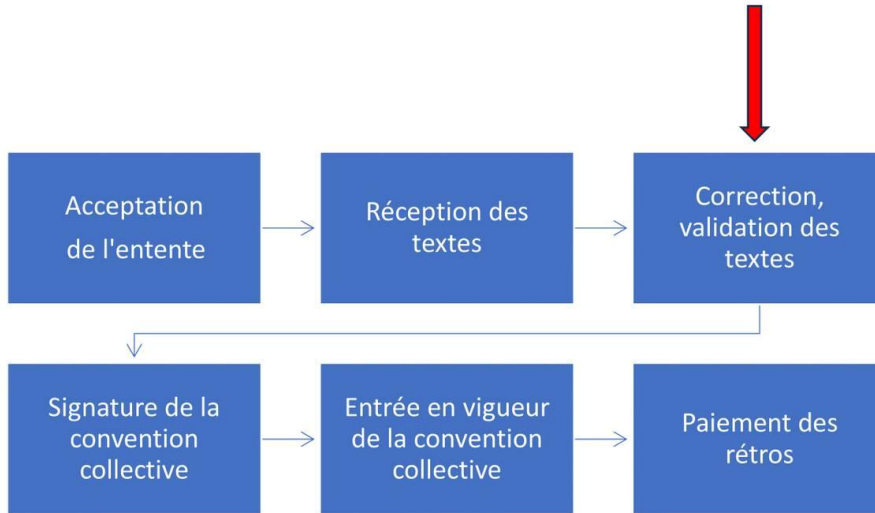
### NOTRE RÉTRO, NOTRE DÛ!



[scfp.qc.ca/notre-retro-notre-du/](https://scfp.qc.ca/notre-retro-notre-du/)

## EN RÉSUMÉ

Nous sommes (encore) ici



Le fil d'arrivée est en vue, il reste cependant beaucoup de travail!!

